

« ÉMUE DE PITIÉ ET ENCORE PLUS D'INDIGNATION » :
SENTIMENTS MORAUX ET RÉFLEXION POLITIQUE DANS LES ŒUVRES
RÉVOLUTIONNAIRES D'ISABELLE DE CHARRIÈRE

FRANCESCO BOCCOLARI*

Abstract: This article explores the interplay between pity and indignation in the revolutionary works of Isabelle de Charrière, particularly in *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés* (1793). It argues that these two sentiments structure a moral and political response to the violence of the Revolution, and advances two key claims: first, that Charrière's indignation arises from a form of pity rooted in sympathetic identification with the suffering of others; and second, that this indignation is directed at the widespread insensitivity demonstrated by both aristocrats and revolutionaries. The article further shows how Charrière's writing, following in the footsteps of Rousseau, seeks to elicit these two moral affections in the reader, thereby assuming both an ethical and performative function. Through a close textual analysis of the characters and their development, the study highlights the central role of compassion in shaping moral judgement and in critiquing the sacrificial logic underlying the Terror.

Keywords: Isabelle de Charrière; pity; indignation; justice; French Revolution; Jean-Jacques Rousseau; Benjamin Constant.

English title: “Émue de pitié, et encore plus d'indignation”: Moral Sentiments and Political Reflection in Isabelle de Charrière's Revolutionary Works

Le 17 août 1792, au lendemain du massacre des Tuileries – événement qui allait rapidement déclencher les violences de la « première Terreur » –, Isabelle de Charrière, écrivaine cosmopolite d'expression française, aristocrate d'origine néerlandaise résidant à Colombier, près de Neuchâtel, s'adresse à son ami Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres dans des termes empreints d'émotivité et d'une crudité bouleversante. Profondément influencée par la philosophie des Lumières, elle avait jusqu'alors soutenu la Révolution avec mesure et modération. Mais la précipitation des événements et l'intensification des violences la conduisent désormais à cette déclaration amère et radicale sur la brutalité des deux factions en conflit :

* L'auteur remercie les évaluateurs et évaluaterices anonymes pour leurs observations, prises en compte dans la version finale de ce travail.

Comme l'atrocité des Jacobins ne change en rien mon idée sur les aristocrates, sur les princes, sur les émigrés, je souhaite qu'il y ait une guerre civile qui nettoie la terre de beaucoup de ces gens de l'un et de l'autre parti. Pardon Monsieur de cet horrible griffonnage : je suis émue de pitié et encore plus d'indignation¹.

L'autrice semble ainsi reconnaître, presque comme pour la rétracter, l'excès de sa déclaration – un « horrible griffonnage ». En même temps, cette violente manifestation viscérale semble revendiquer une forme de légitimité, en tant qu'expression directe de deux sentiments porteurs – et c'est ce que ces pages s'attacheront à souligner – d'une puissance normative immanente : la pitié, dirigée vers les victimes des violences en cours, et l'indignation, tournée contre les représentants des deux camps du conflit révolutionnaire.

Cet élan, que l'on serait en droit de qualifier de moral, puisqu'animé par une exigence de justice et de réparation face à une situation devenue intolérable, deviendra, une fois purgé de sa composante la plus abrupte et virulente, le noyau inspirateur d'une série d'œuvres composées et publiées dans les deux années suivantes, 1793 et 1794. Parmi elles : le pamphlet épistolaire *Lettres trouvées dans la neige*, le roman épistolaire *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, ainsi que les comédies *L'Émigré*, *L'Inconsolable* et *La Parfaite liberté ou les vous et les toi*. Situées au cœur des événements révolutionnaires, ces œuvres susciteront des réactions contrastées parmi leurs contemporains, divisant le public entre une admiration sincère et une franche hostilité². Comme l'a écrit Michel Delon

1 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 3, lettre n° 845. L'orthographe a été modernisée dans l'ensemble des citations. La ponctuation a été légèrement adaptée, uniquement dans certains passages de lettres, pour en faciliter la lisibilité. Le lecteur pourra également se référer à l'édition numérique en cours, établie par le Huygens Institute, qui met progressivement en ligne la correspondance d'Isabelle de Charrière, accompagnée d'une traduction en néerlandais : CHARRIÈRE 2019-.

2 Prenons, par exemple, les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, sur lesquelles Charrière travailla entre avril et juillet 1793. L'ouvrage fut d'abord refusé par l'éditeur Fauche-Borel qui – selon les mots de l'écrivaine, écrits le 30 novembre 1793 et rapportés par Raymond Trousson – « « trop aristocrate », leva les bras au ciel. Pour rien au monde, dit-elle, il ne voulut « imprimer ces lettres. Elles étaient à son avis d'un républicain enragé. Ce n'est point cela, et pas un Jacobin n'en serait content, mais on n'y ménage pas les émigrés ni en général l'aristocratie » » (TROUSSON 1994, 255). Ce fut son ami Benjamin Constant qui lui trouva finalement un autre éditeur, Durand, qui en assura la publication à Lausanne entre août et septembre 1793. Trousson observe que, dans un contexte de radicalisation politique, Charrière était consciente que son œuvre dérangerait aussi bien

– notamment à propos des *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, mais dans des termes que l'on pourrait aisément étendre à l'ensemble de ces œuvres – l'« utopie » qu'elles esquissent, à travers la représentation d'une communauté transnationale d'exilés unis par la bienveillance, le refus des extrêmes et la recherche d'un dialogue transcendant toute appartenance politique ou sociale, constitue une « métaphore d'une Europe de l'échange et de la tolérance »³. Mais surtout – car c'est là l'aspect le plus relevant pour l'analyse menée ici –, ces œuvres « révolutionnaires »⁴ donnent forme à une dénonciation des cruautés et des abus perpétrés au cours de cette période nodale de l'histoire européenne, à travers une subtile mise en scène philosophico-littéraire des deux sentiments susmentionnés : la pitié, ou compassion, et l'indignation.

À la lumière de ces considérations préliminaires, la présente contribution se propose d'étayer, à travers la lecture et l'analyse de passages issus des œuvres en question – en particulier des *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés* –, une double thèse, qui s'inscrit dans une réflexion d'ordre théorique plus large.

Premièrement, il s'agira de montrer que l'indignation manifestée par les héros de Charrière trouve sa justification et son prérequis affectif dans la compassion, éprouvée aussi bien à l'égard des victimes de l'injustice sociale propre à l'Ancien Régime qu'envers celles de la violence révolutionnaire en cours. Cette dernière, comme nous le verrons, apparaît d'autant plus condamnable aux yeux

les révolutionnaires que les aristocrates et qu'elle s'attendait à ce que le livre soit ignoré ou attaqué par les deux camps. Néanmoins, l'*Allgemeine Literatur-Zeitung* de Iéna salua les qualités littéraires et la profondeur politique de l'ouvrage, traduit en allemand par Ludwig-Ferdinand Huber. Sur la réception des œuvres révolutionnaires, voir également CHARRIÈRE 1988, notamment les chapitres VI à X.

3 Selon Delon, Charrière, en s'interrogeant « sur la relation entre pouvoir et dualisme manichéen [...] tend à désigner l'opposition binaire comme principe d'aliénation » (DELON 1994, 197). Dans le même esprit, Raymond Trousson remarque que Charrière « avait trop le sens des nuances, trop de scepticisme pour ne pas voir le revers de toutes les médailles », et souligne qu'elle « récusait le simpliste manichéisme du temps » (TROUSSON 1994, 257 et 253). Paul Kompanietz observe enfin que « l'écriture des *Lettres trouvées* obéissait bien pour Mme de Charrière à une visée pragmatique, lisible dans le roman à travers ce que l'on pourrait appeler une politique (mais qui est aussi une éthique et une esthétique) de la modération » (KOMPANIETZ 2021, 78).

4 Nous empruntons cette expression à Henri Coulet, qui définit le roman révolutionnaire comme « une fiction narrative en prose écrite au cours même des événements, entre 1789 et 1799, et qui représente directement ou qui transpose le fait révolutionnaire avec l'intention d'exciter pour la Révolution la sympathie ou l'admiration du lecteur » (cité par PERAZZOLO 2010, s.p.).

des personnages porteurs de la voix de l'autrice qu'elle repose sur une logique en apparence rigoureuse et équitable, mais qui dissimule en vérité son inhumanité sous le voile d'une rationalité historique présentée comme inéluctable.

Deuxièmement, on s'efforcera à mettre en évidence que cette indignation vise avant tout une forme d'insensibilité et d'insouciance, enracinée dans l'incapacité à partager la souffrance des autres *en se mettant à leur place* – pour reprendre l'expression d'un personnage de *La parfaite liberté ou les vous et les toi*⁵. Or, selon le sentiment de l'autrice véhiculé par les héros de ses œuvres révolutionnaires, cette forme d'insensibilité constitue la cause aussi bien de l'injustice aristocratique que de la violence révolutionnaire, elle aussi fondamentalement injuste. Cependant, il est tout aussi vrai que chez Charrière, la capacité à partager la souffrance d'autrui en s'identifiant à lui apparaît comme étant largement façonnée par des facteurs culturels et, à ce titre, demeure susceptible d'être éduquée. C'est précisément pour cette raison que la dénonciation de son défaut, loin de se réduire à une prise de position polémique, vise avant tout à encourager son développement.

De manière plus générale, en exposant cette double thèse et la relation qu'elle met au jour entre pitié et indignation, cet article entend souligner comment, dans les œuvres révolutionnaires ici considérées – et, en dernière instance, dans la pensée même d'Isabelle de Charrière –, subsiste une interrelation significative entre ces deux sentiments, qui paraissent jouer un rôle déterminant dans le jugement moral (et politique) que porte l'autrice sur les événements historiques en cours. Cette interrelation – dont la confidence citée plus haut, « je suis émue de pitié, et encore plus d'indignation », offre un témoignage éloquent et nullement fortuit – peut être ainsi formulée : chez Charrière, la pitié constitue – pour des raisons qu'il n'est pas possible d'examiner ici de manière exhaustive, mais qui, pour une large part, trouvent leur origine dans la conception de la moralité élaborée par Jean-Jacques Rousseau, référence théorique majeure pour l'autrice⁶ – la racine sensible du sens de la justice et, par son intermédiaire, la source affective de l'indignation. Celle-ci apparaît dès lors comme l'expression

5 « Oui, il est bon, mais il ne l'est qu'à sa manière et ne se met point à la place des autres » (CHARRIÈRE 1979-1984, t. 7, 371).

6 Sur l'ancrage de la pensée morale de Charrière dans l'héritage rousseauiste, voir TROUS-SON 1995 ; COSSY 2012, 98-105 ; COSSY ET AL. 2012 ; et BOCCOLARI 2023.

active de la compassion, dirigée contre les injustices que sa carence ne manque pas de générer⁷.

En outre, cet article entend également souligner combien Charrière était pleinement consciente de la possibilité de susciter, de moduler et d'orienter les sentiments de pitié et d'indignation à travers leur mise en scène, dans le but de générer – et d'éduquer – des effets moraux correspondants dans l'âme du lecteur⁸. De cette conscience, nous disposons d'ailleurs d'un témoignage explicite dans un passage d'un texte dont la portée conceptuelle et historique ne semble pas encore avoir été suffisamment approfondie : les *Éclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau*, que l'écrivaine rédigea comme texte liminaire à l'édition de la seconde partie de l'œuvre autobiographique du Genevois (1790), dont elle – fait notable – assura l'édition aux côtés de son ami Pierre Alexandre Du Peyrou, mécène de Jean-Jacques et copropriétaire de ses manuscrits⁹. Réfléchissant à voix haute sur l'opportunité de publier le manuscrit avant le terme fixé par l'auteur – « longtemps après ma mort [1778] et celle de mes ennemis » –, Charrière suggère que la valeur des *Confessions* réside non seulement dans leur portée autobiographique, mais aussi dans leur intention délibérément persuasive. L'œuvre viserait en effet à susciter chez le lecteur une identification pathique avec Rousseau et, par ce biais, une réaction morale face à ceux qu'il considérait comme ses persécuteurs.

7 Lectrice attentive de l'*Émile*, Charrière savait bien que la bonté et la justice ne sont pas de simples concepts abstraits, mais avant tout des « affections de l'âme », enracinées dans la capacité de pâtir avec autrui en s'identifiant à lui (voir ROUSSEAU 1969, *Émile*, 523). Elle savait aussi que, chez Rousseau, cette sensibilité au juste conduit à l'indignation face à son déni : « Voit-on dans une rue, ou sur un chemin, quelque acte de violence et d'injustice, à l'instant, un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur et nous porte à prendre la défense de l'opprimé » (*ibid.*, 596). Ainsi, dans cette économie affective dont Charrière hérite de Rousseau, la pitié constituerait la racine sensible du sentiment de justice, et l'indignation en serait la manifestation active lorsqu'il est blessé : c'est ce qui semble advenir, du moins dans les textes que nous analysons ici, chaque fois qu'une absence ou un refus de compassion se manifeste. Sur la relation entre indignation et compassion chez Rousseau, voir MENIN 2025.

8 Sur le rôle des formes narratives – et notamment des romans épistolaires – dans la sensibilisation à la souffrance d'autrui, voir notamment HUNT 2007, chapitres 1 et 2.

9 Pour une reconstruction des raisons et des modalités de cette publication, voir CHARRIÈRE 1979-1984, t. 10, 177-178 ; CHARRIÈRE 1988, 113-114.

Qu'on ne m'accuse pas ici de jeter sur Rousseau un soupçon odieux ; je ne veux que consoler ceux qui comptent pour beaucoup les désirs d'un homme qui n'est plus. Rousseau pouvait-il désirer bien vivement que ceux qu'il accusait d'avoir fait le malheur de sa vie, n'en apprisse rien, n'en souffrissent en rien ? Qu'on remarque dans ces *Confessions* certains tableaux plaisants, où pas un mot n'est hors de sa place, où les sons même des mots concourt avec le sens pour égayer le lecteur ; et qu'on se demande si Rousseau n'était pas pressé de leur faire produire leur effet. Qu'on y remarque les effusions fréquentes d'un cœur profondément ulcéré, et qu'on se demande si Rousseau n'était pas pressé de verser dans tous les cœurs l'indignation qu'il ressentait et la pitié qu'il méritait¹⁰.

Ce passage est d'autant plus remarquable qu'il concerne un auteur que, comme nous l'avons évoqué, Charrière admirait profondément et dont elle s'inspira. D'abord, il semble corroborer le premier volet de notre double thèse, en montrant comment, dans l'analyse charriérienne de l'écriture rousseauiste, pitié et indignation se révèlent étroitement liées, voire interconnectées. Car, sans établir explicitement de relation de causalité entre ces deux sentiments, Charrière laisse néanmoins entendre que Rousseau cherche, par le biais d'une mise en scène pathétique de sa propre souffrance, à susciter d'abord la pitié du lecteur – une pitié éveillée précisément par l'identification aux *effusions fréquentes d'un cœur profondément ulcéré*. C'est cette identification compatissante qui rendrait possible un second mouvement : le partage de son indignation, dirigée contre les torts qu'il affirme avoir subis. Le mécanisme à l'œuvre reposerait ainsi sur une forme d'expansion affective, où la compassion prépare et déclenche une indignation solidaire. Si cette lecture est fondée, on pourrait alors considérer que, dans ce scénario, la pitié, entendue comme partage sensible de la souffrance d'autrui, constitue non seulement la source première, mais aussi la condition intérieure de l'indignation. Celle-ci apparaîtrait, en retour, comme l'expression active de la pitié, orientée contre l'injustice et porteuse, de ce fait, d'une puissance à la fois morale et critique.

De plus, le passage des *Éclaircissements* met en évidence – et cet aspect échappe à toute lecture subjective – l'intérêt de Charrière pour les stratégies rhétoriques par lesquelles, chez Rousseau, chaque élément du texte – mots, images, sonorités – est rigoureusement choisi et employé afin de *produire un ef-*

10 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 10, 186.

fet sur le lecteur. Rousseau, souligne la préfacière des *Confessions*, ne se contente pas de décrire les injustices qu'il a subies, mais cherche à agir sur l'intériorité du destinataire, en le conduisant à partager son malaise et, par là, son indignation. Au risque d'un certain anachronisme, on pourrait même avancer que Charrière reconnaît à l'écriture rousseauiste une dimension *performative* (au sens non technique)¹¹ : le texte, en effet, ne se bornerait pas à représenter ou à argumenter, mais chercherait à produire un effet sensible sur l'âme du lecteur, en éveillant en lui des affections morales fondamentales – telles que la pitié et l'indignation – susceptibles de nourrir une prise de conscience et, le cas échéant, de se traduire en véritable condamnation¹².

Comme nous le verrons, il est plausible et légitime de penser que Charrière a assimilé et s'est approprié cette conception de la littérature qu'elle attribue elle-même à Rousseau et que, dans cette perspective, ses œuvres ne se limitent pas à une représentation esthétique de la réalité, mais aspirent également à influencer la conscience du lecteur, assumant ainsi une fonction performative et éthique¹³. Toutefois, avant d'examiner cette hypothèse à travers l'analyse de

11 Sur la notion de performativité ainsi entendue chez Charrière et Rousseau, voir également l'*Éloge de Rousseau*, que l'autrice composa la même année des *Éclaircissements*, en 1790. Elle y identifie, comme traits fondamentaux de son admiration pour Rousseau, sa capacité à forger des « rêves » – entendus comme des mythes susceptibles de structurer l'action future des hommes (et même leur action révolutionnaire, comme l'affirme CHARRIÈRE 1988, 116) – et à les chanter d'une « voix de sirène », capable de toucher et de séduire : il ne s'agit nullement, selon elle, d'un aspect secondaire, mais d'un ressort essentiel de la force persuasive du discours et de son pouvoir de se prolonger dans l'action. En ce sens, Charrière instaure une comparaison éclairante entre Rousseau et l'abbé de Saint-Pierre, soulignant la différence décisive introduite par le pouvoir performatif du style : « La voix de sirène manquoit à l'abbé de St. Pierre. Ce n'est pas d'avoir rêvé, mais de ne nous avoir pas fait rêver avec lui, qu'il faut lui faire un reproche ; et c'est en cela seul qu'il a différé de Rousseau. Qu'es-tu donc, charme du style, charme puissant et indéfinissable ? Comment, avec des mots si connus, si communs, dont nous nous servons si souvent, à pure perte, peut-on captiver, entraîner, plaire à tel point ? » (CHARRIÈRE 1979-1984, t. 10, 204).

12 Cela ne signifie pas que, pour Charrière, l'usage rousseauiste de la pitié et de l'indignation soit purement instrumental. Comme l'indique l'allusion à un « cœur profondément ulcéré », ces sentiments ne sont pas seulement des outils rhétoriques mais tirent leur force dans une expérience douloureusement vécue, seule capable de conférer au texte sa crédibilité et sa force expressive. En ce sens, leur emploi – que Charrière adoptera comme modèle littéraire, ainsi que nous le verrons – participe d'un idéal d'authenticité qu'elle reconnaît à l'écriture de Rousseau.

13 Virginie Pasche, en analysant notamment les romans de Charrière publiés dans le *Recueil d'écrits de l'abbé de la Tour* (1794-1799), observe que l'autrice, à la différence de Rousseau – lequel, dans la *Nouvelle Héloïse* et la *Lettre à d'Alembert*, considérait que le public, mû par

certains passages significatifs de ses œuvres révolutionnaires, il convient d'en contextualiser la genèse afin de montrer, en premier lieu, comment elles prolongent des tendances déjà présentes dans la production littéraire antérieure d'Isabelle de Charrière.

1. Transformations littéraires en temps de Révolution : de la délivrance intérieure à l'engagement politique

Vers 1788, à l'aube de la Révolution, un changement sensible s'opère dans la production de Charrière. L'écrivaine semble s'éloigner de l'élan autobiographique, sentimental et libératoire qui avait caractérisé des romans tels que les *Lettres neuchâteloises* (1784), *Mistriss Henley* (1784) et *Caliste* (1787), marqués, comme l'a souligné Giovanni Riccioli, par un mouvement de libération intérieure étroitement lié à une analyse introspective continue et à une recherche du moi ; « Sembra chetata la voce dei sentimenti », observe-t-il à ce propos¹⁴. Plus qu'un simple changement stylistique, ce tournant reflète une nouvelle attitude à l'égard même de l'écriture, mûrie à la lumière de la déception suscitée par les événements révolutionnaires. Dans une lettre du 17 avril 1790 – quelques semaines après l'exécution sur la Place de Grève du marquis de Favras, premier noble condamné à mort en tant qu'ennemi de la Révolution –, Charrière confie à Chambrier D'Oleyres sa désillusion quant à la fonction édifiante de la littérature :

Il faut [...] laisser aujourd'hui en repos [...] les lettres, les romans, les Meyer, les Cécile¹⁵, car la mode de tout ce qui n'est pas politique est passée ou interrompue et les hommes réels démentent toutes les vertus dont on voudrait

des passions incontrôlées, pouvait être influencé aussi bien positivement que négativement –, accorde une confiance plus marquée à l'autonomie critique du lecteur et relativise l'impact moral possible de la fiction (PASCHE 2012). Toutefois, une telle lecture minimise, à notre sens, le rôle que Charrière attribue aux sentiments dans le processus de formation morale du lecteur. En effet, ses œuvres révèlent, bien que de manière implicite et jamais dogmatique, une tension entre ce scepticisme évoqué par Pasche et une volonté sousjacente de susciter chez le lecteur une réflexion éthique et politique, en lui offrant des modèles fictifs susceptibles d'orienter son jugement. Comme nous le verrons, la genèse des *Lettres trouvées dans la neige*, rédigées à la demande du gouvernement de Neuchâtel pour influencer l'opinion publique suisse, en constitue un exemple significatif.

14 RICCIOLI 1967, 213 ; voir aussi 226-227 et 246-247.

15 Personnages de ses romans précédents.

parer les hommes fictifs. Les moyens de faire illusion dans ce moment ? Qui pourrait croire à la candeur, au désintéressement, à la reconnaissance, à cette noblesse d'âme dont vous aimiez la peinture ? [...] S'il me revient quelque zèle littéraire, quelque meilleure opinion de mes semblables, et que cette nouvelle verve produise quelque chose, je vous traiterai vite en confrère initié, à qui on peut et doit tout dire¹⁶.

On perçoit ici un net désenchantement quant au pouvoir de la littérature de « faire illusion », en peignant un monde – ou du moins certaines de ses recoins – où la candeur, le désintéressement, la reconnaissance et la noblesse d'âme apparaîtraient comme des vertus crédibles et transmissibles par le biais de la fiction. Ce désenchantement découlerait de la perte de confiance dans les possibilités de transformation des *hommes réels*, qui, dans le présent révolutionnaire – *aujourd'hui* – viennent démentir ces vertus que la littérature chercherait à véhiculer à travers les *hommes fictifs*. Les bouleversements sociaux et civils en cours troublent ainsi l'activité littéraire de l'écrivaine, entraînant une transformation qui, toutefois, ne se traduit pas par un simple abandon de l'écriture, mais bien par une radicale inflexion politique – dans un moment où, comme elle le relevait elle-même, « la mode de tout ce qui n'est pas politique est passée ou interrompue »¹⁷.

C'est en effet à cette période que remonte la production d'ouvrages pamphlétaire tels que les *Observations et conjectures politiques* (1788) et les *Lettres d'un évêque français à la Nation* (1789). Bien que dépourvus d'une structure systé-

16 CHARRIÈRE 1979-1884, t. 3, lettre n° 703.

17 Paola Perazzolo interprète la déclaration de Charrière sur la nécessité de « laisser aujourd'hui en repos les lettres et les romans » comme le signe d'une prise de conscience selon laquelle « l'appréhension de l'actualité requiert de nouvelles thématiques et de nouvelles formes » (PERAZZOLO 2010, s.p.). Selon Perazzolo, cette prise de conscience se traduit par une tentative de renouvellement formel délibérément fragmentaire, qui prend corps d'abord dans *Henriette et Richard*, œuvre de 1792 à laquelle Charrière entend conférer une apparence « plus d'anecdote que de roman » (CHARRIÈRE 1979-1984, t. 3, 393). Comme le souligne Perazzolo, ce choix reflétait « sa recherche d'une forme susceptible d'appréhender une actualité que sa rapidité et ses contradictions rendent a priori insaisissable » (PERAZZOLO 2010, s.p.). Toutefois, Charrière n'acheva pas le roman, en interrompant la rédaction après le massacre des Tuileries, un événement qui « lui fit perdre confiance dans la possibilité d'une Révolution modérée et dans les possibilités d'une écriture tant soit peu « engagée » » (*ibid.*). Il reste que dès 1793, Charrière revint au roman, publant des œuvres qui, bien que différentes dans leur forme et leur contenu de ses écrits antérieurs à la Révolution, conservaient un haut degré d'*engagement*.

matique rigoureuse, ces textes abordent de manière explicite un large éventail de questions politiques – mais aussi morales, pédagogiques et économiques. Ils explorent, avec un élan critique qui porte l’empreinte de l’influence de Rousseau, des sujets allant de la condamnation des lettres de cachet à l’abolition de la peine de mort et de la torture, de la réflexion sur la liberté de conscience et de culte à la question des réfugiés en Europe, jusqu’à la revendication d’une redistribution des richesses, nécessaire non seulement pour favoriser le bonheur individuel, mais aussi pour prévenir l’instabilité sociale¹⁸.

Et pourtant, malgré les différences évidentes de forme et de contenu par rapport aux romans de 1784-1787, ces œuvres de caractère politique conservent des points de contact substantiels avec les précédentes. En particulier, au-delà de la remarquable ouverture intellectuelle dont l’écrivaine avait déjà fait preuve, s’y manifeste avec clarté une singulière « sensibilité sociale »¹⁹, entendue comme une attention aiguë aux conditions sociales et aux dynamiques de pouvoir qui façonnent les rapports humains, laquelle s’exprime notamment, comme dans ses premiers romans, par un vif intérêt pour la vie des classes populaires et des figures marginalisées²⁰. Giovanni Riccioli a mis en évidence cet aspect, en citant notamment un long passage des *Observations et conjectures politiques* dans lequel est abordé, quoique de manière indirecte, la question de l’identification compatissante à autrui dans les circonstances concrètes de la vie quotidienne. C’est comme si la société et le langage eux-mêmes – suggère Charrière, dans une perspective qui semble prolonger certaines réflexions de l’*Émile* de Rousseau sur l’inconsistance de toute prescription morale non enracinée dans l’expérience directe – étaient structurellement disposés à atténuer le malaise engendré par la participation affective à la souffrance d’autrui, réduisant cette dernière à une notion abstraite, dénuée de tout ancrage sensible.

[...] quelle ineptie ne découvrons-nous pas en nous quand de l’emploi machinal de certains mots nous passons à la connaissance précise de la chose qu’ils expriment ! on nous parle de misère en même temps que de charité, dès que nous sommes capables d’entendre ; mais nous représentons-nous jusqu’à ce

18 MENDES BAIAO 2014, 70 ; voir également CHARRIÈRE 1988, 39-44 et 65-66.

19 RICCIOLI 1967, 36, 146, 214 et *passim*.

20 On pense notamment au personnage de Marianne dans les *Lettres neuchâteloises* et à celui de Caliste dans le roman éponyme.

que nous l'ayons vu, le dénuement total, ce dénuement qui va jusqu'à rendre impossible au misérable tout effort tendant à se tirer de sa misère ? ne nous faut-il pas quelque expérience pour cesser de dire à l'aventure : *il se porte bien, il n'a qua travailler pour vivre : ses enfants sont en âge de gagner leur vie, que n'ont-ils appris un métier !* Nous devrions savoir qu'il faut être au moins vêtu pour aller chercher de l'ouvrage, qu'il faut porter sa faux ou sa fauille lorsqu'on va demander à faner ou à moissonner, et qu'on peut n'avoir ni faux ni fauille, ni de quoi en acheter, ni de quoi payer son gîte et sa nourriture [...] ; cependant, *vous vous portez bien, que ne travaillez-vous ?* sort de la bouche des moins inhumains ; tant notre faculté de juger par analogie est bornée ; tant nous sommes condamnés à mal juger de tout ce que nous n'avons pas vu sans cesse ou étudié à fond²¹.

À côté de telles réflexions, qui attestent justement combien la sensibilité sociale de l'écrivaine innervé son écriture jusque dans ses analyses les plus strictement théoriques, les écrits politiques rédigés entre 1788 et 1789 préfigurent son attitude face aux événements tragiques d'août-septembre 1792 : le massacre des gardes suisses au palais des Tuileries²², l'incarcération des souverains « des Français », les exécutions massives de nobles et de détenus contre-révolutionnaires, ainsi que l'instauration du Tribunal révolutionnaire, sombre présage de la Terreur imminente. Car, s'il est vrai que ces écrits manifestent une sympathie pondérée pour certaines idées révolutionnaires, exprimée à travers la dénonciation des systèmes politiques fondés sur le despotisme et l'injustice sociale, cette adhésion s'accompagne néanmoins d'une critique constante de la violence et d'une défense résolue d'une réforme morale et politique fondée sur des moyens pacifiques. Avec les événements de 1792, la critique charriéenne s'intensifie, visant désormais avec une égale fermeté les deux camps du conflit révolutionnaire²³.

21 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 10, 105.

22 Où servait son jeune ami George de Montmollin. Voir à ce sujet la lettre déjà mentionnée à Chambrier d'Oleyres, datée du 17 août 1792 (*ibid.*, t. 3, lettre n° 845), ainsi que GODET 1906, t. 2, chapitre XVII.

23 Une lettre significative adressée à son amie et protégée Henriette L'Hardy, datée du 20 novembre 1794, restitue avec clarté la double divergence idéologique qui s'affirme avec force en 1792 : « Je n'ai point [...] détesté [...] la révolution dans ses commencements. Je suis née républicaine, et mon chagrin dans mon propre pays était de voir [...] l'esprit de liberté frappé de léthargie. [...] L'égalité et la liberté étaient faites pour me plaire ; leur annonce trompeuse et mensongère était faite pour me séduire et jusqu'au 10 août 1792 j'ai approuvé les Français encore plus souvent que je ne les ai blâmés. Depuis j'ai eu des impressions bien différentes ; mais les nobles émigrés n'en devenaient ni meilleurs ni plus intéressants à mes yeux ; seulement, leurs ennemis étaient plus haïssables. Et pouvait-on se dissimuler que ces deux portions de la nation, la petite portion et la grande, se ressem-

Et c'est précisément cette double dissociation qui se reflète dans les œuvres des deux années suivantes, où l'écrivaine condamne avec la même intransigeance les émigrés aristocrates français, dont l'attitude perpétue et révèle les injustices systémiques de l'Ancien Régime, et le parti démocratique, dont la férocité trahit les principes mêmes de la cause révolutionnaire.

Avant d'approfondir cet aspect central de notre analyse, un nouvel éclaircissement préliminaire s'impose toutefois. La double dissociation dont il est ici question trouvera sa pleine expression dans les romans et les écrits théâtraux composés entre 1793 et 1794, autrement dit dans les œuvres révolutionnaires de Charrière. Qu'est-ce qui alors détermina ce retour à la forme littéraire proprement dite, alors même que l'écrivaine avait affirmé en 1790 la nécessité de « laisser aujourd'hui en repos les lettres, les romans... », et qu'elle avait surtout interrompu de manière abrupte, en août 1792, précisément à la suite des événements parisiens évoqués plus haut, la rédaction de son premier roman révolutionnaire, *Henriette et Richard*²⁴? La réponse doit sans doute être recherchée, une fois encore, dans l'exceptionnalité des événements qui enflammaient l'époque où ces œuvres furent conçues, en particulier dans les contingences politiques et sociales de la Principauté de Neuchâtel, où Charrière vivait et exerçait son activité. Alfred Schnegg a décrit avec acuité la situation dont faisait face la Principauté, alors rattachée au royaume de Prusse et déjà fragilisée par l'afflux croissant d'émigrés français – aristocrates ou ecclésiastiques réfractaires. Cette instabilité s'accrut encore avec le déclenchement du conflit entre la Prusse et la France, en avril 1792, lorsque l'influence grandissante de la propagande révolutionnaire au-delà des frontières françaises commença à alimenter un mécontentement déjà latent au sein de la population à l'égard de la couronne prussienne²⁵.

blaient infiniment ! Avidité de plaisir et d'argent, horreur de tout frein, de toute règle, impudeur, irréligion : partout j'ai cru voir la même chose au même degré. La bravoure aussi s'est trouvée être commune chez les Français ; tout ce qui est enrégimenté et qui marche sous des étendards français contre l'ennemi étranger s'est montré invincible. Eh bien, les émigrés pris ensemble, mais séparés des autres Français, m'ont donc très peu intéressée ; je les ai plaints, et voilà tout. J'ai fait parmi eux des exceptions, des distinctions ; j'en aurais fait aussi chez les révolutionnaires. [...] J'ai parié pour un Roi, mais sans désirer un Roi. Je désirerais une république, si j'étais persuadée qu'elle fût possible [...] » (CHARRIÈRE 1979-1984, t. 4, lettre n° 1490).

24 Cf. *supra*, note 17.

25 *Ibid.*, t. 10, 223.

Dès l'automne 1792, ce malaise « prit un tour séditieux », en ajoutant aux griefs traditionnels que la bourgeoisie adressait au Conseil d'État – représentant de Frédéric-Guillaume II – « des revendications égalitaires qui tendaient à bouleverser l'ordre établi »²⁶. Quoique cette agitation procédât, en dernière analyse, de l'action désordonnée d'une frange restreinte de la population – une « manifestation spontanée d'une minorité agissante, mais sans programme bien précis »²⁷ –, le Conseil se trouva néanmoins confronté à la délicate nécessité de contenir ces protestations – ainsi que les violences croissantes qui les accompagnaient, opposant les bonnets rouges aux monarchistes arborant la cocarde orange – tout en s'abstenant d'une répression directe. Une telle mesure aurait en effet risqué de provoquer un incident diplomatique avec la jeune République française, en lui fournissant un prétexte pour légitimer une intervention dans la Principauté²⁸.

C'est dans cette conjoncture complexe que le gouvernement de Neuchâtel décida de recourir à l'arme de la persuasion pour agir sur l'opinion publique – et c'est ici que la narration des événements prend pour nous un intérêt plus direct. Le 10 février 1793, le chancelier Charles de Tribolet s'adressa à Isabelle de Charrière – figure littéraire parmi les plus illustres de la région – en lui demandant de composer une œuvre destinée à rétablir le calme et l'harmonie entre les citoyens. Tribolet, lui-même écrivain habile, en suggéra l'intrigue : un voyageur étranger, venu en terre suisse en quête de paix, observait avec effroi un pays autrefois réputé pour son industrie et sa culture, désormais déchiré par les discorde et les fanatismes. Charrière accueillit la proposition avec enthousiasme et se mit immédiatement à l'ouvrage. Le 13 février 1793 – soit en seulement trois jours – elle acheva et envoya à Tribolet les deux premières des dix *Lettres trouvées dans la neige*.

Cette tentative de réconciliation, qualifiée par Alfred Schnegg de « pamphlet le plus réussi, le plus original littérairement parlant, qu'ait produit cette période de l'histoire neuchâteloise si féconde en écrits polémiques »²⁹, s'ap-

26 *Ibid.*

27 *Ibid.*

28 Tout en se déclarant neutre, à l'instar des autres cantons helvétiques, Neuchâtel restait sous souveraineté prussienne et pouvait représenter un objectif stratégique dans le cadre de l'expansionnisme républicain français naissant.

29 *Ibid.*, 224.

puyait notamment sur la satire – l'une des armes rhétoriques de prédilection de Charrière depuis ses débuts, comme en témoigne le conte *Le Noble* (1764) – et sur une critique constructive des tensions révolutionnaires locales. Le récit mettait en scène un Français qui, d'abord enthousiaste à l'égard de la Révolution, trouvait refuge en Suisse pour échapper à un nouveau despotisme, mais apprenait d'un habitant du pays que des excès similaires y apparaissaient également. Dans les huit lettres suivantes, toutes publiées au début du mois de mai, l'autrice intensifiait sa dénonciation de l'absurdité des querelles partisanes, mettant en évidence ce que le pays aurait à souffrir et à perdre en persistant sur cette voie funeste. Conçu en réponse à une commande gouvernementale, le texte ne se réduisait toutefois pas à une fonction purement propagandiste et conservait une réelle indépendance critique à l'égard des institutions suisses. Les *Lettres* constituaient certes « une mise en garde contre l'esprit jacobin et l'appel pressant à un pays, celui qu'elle habite, pour qu'il redécouvre son identité propre, sa liberté, ses traditions »³⁰ ; mais elles n'hésitaient pas à formuler des critiques à l'encontre des autorités locales, ni à adresser, parfois à peine voilés, des reproches à la souveraineté prussienne elle-même³¹.

En tout état de cause, leur rédaction contribua, selon toute apparence, à raviver le zèle littéraire d'Isabelle de Charrière – ce même zèle qu'elle regrettait avoir perdu dans sa lettre à Chambrier d'Oleyres d'avril 1790. Les *Lettres trouvées dans la neige* furent rapidement suivies par les autres œuvres de 1793-1794, à commencer par les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, rédigées entre mai et juillet. Dans celles-ci, avec une liberté créatrice accrue, les protagonistes allaient donner pleine expression à une vision politique désormais pleinement déployée, marquée par une double et nette prise de distance tant à l'égard des contre-révolutionnaires que des jacobins. Cette double dissociation devait également se manifester, comme nous allons le voir, à travers un usage réfléchi du sentiment d'indignation, mobilisé pour dénoncer les fautes imputables aux deux factions en conflit. En outre, ce recours à l'indignation allait tirer sa légitimité dans l'affection compatissante, dont l'exercice et l'éducation apparurent à

30 *Ibid.*

31 « La lettre fictive au roi, qui clôt l'ouvrage, dénote une liberté de ton qu'un magistrat n'eût pas pu se permettre : c'est celle d'un Rousseau s'adressant au Grand Frédéric, son protecteur » (*ibid.*).

Charrière comme la seule voie véritable de dépassement des violences et comme une condition indispensable à l'instauration d'une justice véritable.

2. L'indignation face à l'absence de compassion : une double critique des aristocrates et des révolutionnaires dans les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*

La première des vingt-quatre *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, dont l'intrigue se déroule entre le 19 avril et le 2 juillet 1793 – soit dans les mois qui suivent immédiatement l'éclatement des violences en Vendée –, est rédigée par la jeune Germaine, une aristocrate de dix-sept ans, originaire de cette région, émigrée en Angleterre vraisemblablement au lendemain des premiers soulèvements qui s'y produisirent au mois de mars³². Contrairement à nombre de ses pairs émigrés, Germaine a reconnu la nécessité des bouleversements en cours, tout en étant pleinement consciente qu'ils se font au détriment de son ancien monde. Ses premiers mots – remarquablement dépourvus des procédés métatextuels pourtant fréquents dans les débuts des romans épistolaires du dix-huitième siècle³³ – prennent la forme d'une demande explicite de partage de ses tourments intérieurs, où l'expression de la douleur personnelle se noue à une revendication morale clairement formulée :

32 Comme le remarque Giulia Pacini, la première lettre des *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, datée du 19 avril 1793, suit de deux jours seulement la dernière des *Lettres trouvées dans la neige* (PACINI 2005, 255). Il nous semble que ce qu'a observé Paola Perazzolo à propos de *Henriette et Richard* (voir *supra*, note 17) vaut également pour les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés* : il ne s'agit pas tant d'un roman historique que d'un témoignage littéraire « en prise quasi directe » – l'expression est de PERAZZOLO 2010, s.p. – avec l'actualité révolutionnaire, dans une tentative de saisir à la fois son urgence et ses contradictions. Dans cette perspective, la narration, comme l'a également souligné Michel Delon, se déploie au sein d'une évolution historique encore inachevée, difficile à clore dans une forme romanesque pleinement accomplie (DELON 1994, 198-199).

33 Les rares éléments paratextuels présents n'interviennent que ponctuellement, principalement pour signaler la perte de certaines lettres. Cet artifice semble répondre à la volonté de restituer la précarité d'un moment historique troublé – notamment en ce qui concerne la circulation épistolaire, incertaine dans l'Europe révolutionnaire. Comme le suggère Giulia Pacini, il s'agit avant tout de représenter, sur le plan narratif, une instabilité sociale et politique où l'échange de correspondance devient lui-même problématique (PACINI 2005, 257).

Je n'y tiens plus, mon cher Alphonse ; l'ennui, le chagrin, l'indignation triomphent sur mon obéissance³⁴.

Ces paroles inaugurales, soigneusement choisies par Charrière, fixent d'emblée le ton du roman, en mettant en scène la même dialectique entre pitié et indignation qu'elle avait déjà reconnue à l'œuvre chez Rousseau dans les *Éclaircissements* accompagnant la publication de ses *Confessions*. Elles constituent à la fois un appel à la compréhension du lecteur et l'expression d'une exigence de révolte, instituant ainsi une relation qui se développe et s'intensifie, au fil de la narration, selon un double mouvement complémentaire : la pitié invoquée par l'auteur de la lettre – en l'occurrence Germaine – vise à ouvrir une brèche affective dans la conscience du lecteur, en l'amenant à s'identifier à la souffrance du personnage ; l'indignation, s'insinuant dans l'espace ouvert par cet appel à la compassion, canalise cette identification vers une prise de position critique contre les actions et les comportements responsables de cette souffrance³⁵.

Bien souvent, cette prise de position critique débouche sur une véritable contestation, comme l'illustre précisément la déclaration qui inaugure le roman. Dans celle-ci, Germaine ne se contente pas d'exprimer son conflit intérieur ; elle érige les sentiments qui la tourmentent en motivations légitimes d'un acte de rébellion : *l'ennui, le chagrin, l'indignation triomphent sur mon obéissance*. Mais en quoi consiste exactement la désobéissance à laquelle la protagoniste fait allusion, et contre qui – ou contre quoi – est-elle dirigée ?

Dans un sens strict, l'insubordination en jeu ici se concrétise dans l'acte même d'écrire : le père de Germaine – un marquis vendéen, officier des armées contre-révolutionnaires de Condé stationnées en Prusse – lui a en effet interdit toute correspondance avec son ancien fiancé, le bien aimé Alphonse, émigré à

34 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 8, 417.

35 De plus, si la pitié sollicite chez le lecteur la capacité de partager la souffrance des protagonistes en s'identifiant à eux, il est tout aussi clair que ce processus ne se limite pas à la relation entre le lecteur et les personnages eux-mêmes : il s'étend également à ceux envers qui ces derniers éprouvent de la pitié. Par une sorte de transitivité affective, le lecteur est ainsi amené à éprouver non seulement la souffrance propre des héros de Charrière, mais aussi à partager leur compassion envers autrui. L'indignation face aux actions à l'origine de cette souffrance à laquelle les personnages compatisSENT se révèle alors capable, à travers cette communion affective étendue, d'orienter le lecteur vers une exigence plus large et plus universelle de justice.

Neuchâtel après avoir déserté cette même armée des princes où il servait aux côtés de son presque futur beau-père. À la lumière de cela, on remarquera que la phrase de Germaine présente une dimension autoréférentielle tout à fait singulière, proche, en un sens, de celle d'un énoncé *performatif* – au sens technique du terme, cette fois-ci : un énoncé qui accomplit, par son énonciation même (orale ou écrite), l'acte qu'il désigne. Ainsi, par le seul fait de s'adresser à Alphonse, Germaine concrétise le geste même qu'elle revendique – la transgression de l'interdit paternel. Ce faisant, elle confère à sa lettre une portée subversive, qui excède le cadre familial pour acquérir une signification symbolique plus large.

Pour saisir pleinement cette signification, il convient de s'attarder sur le choix de Neuchâtel comme lieu d'émigration d'Alphonse, un choix qui est loin d'être anodin. En effet, en 1793, la principauté prussienne n'était pas seulement un territoire familier à Charrière³⁶, mais aussi une destination privilégiée pour ces nobles français qui, à l'instar d'Alphonse, refusaient de combattre, se démarquant ainsi des rangs des émigrés contre-révolutionnaires réfugiés dans le royaume de Frédéric-Guillaume II. Aux yeux des contemporains, ce détail suggérait donc qu'Alphonse incarnait le modèle de l'aristocrate refusant de prendre part à l'escalade des violence – une prise de position qui, inévitablement, entraînait des conséquences. C'est ainsi qu'aux yeux du père de Germaine, qui le répudie malgré l'affection quasi filiale qu'il lui portait autrefois, cette décision équivaut à une trahison et à un reniement de ses origines³⁷. Le marquis

36 On sait notamment qu'Alphonse – tout comme Vieuxmanoir, protagoniste de *L'Émigré* – présente plusieurs traits inspirés de Camille Malarmey de Roussillon, un jeune émigré français que Charrière rencontra à Neuchâtel et qui, comme l'écrit Raymond Trousson, « était de ceux qui ne perdaient pas leur temps à se lamenter et comprenaient que les temps étaient changés » (TROUSSON 1994, 247). À son propos, Charrière confiait à Chambrier d'Oleyres un fait révélateur : « C'est à l'incitation de ce Camille de Roussillon que j'ai écrit les *lettres trouvées dans des portes feuilles d'Émigrés* » (15 janvier 1794, CHARRIÈRE 1979-1984, t. 4, lettre n° 1241).

37 Cette décision peut en effet être interprétée comme l'abandon de la fonction guerrière qui constitue l'essence même de la noblesse et fonde la légitimité de ses priviléges. Comme l'a observé Guillemette Samson à propos des personnages nobles émigrés protagonistes du théâtre de Charrière – tels que Vieuxmanoir, figure que l'on peut, comme on le sait, rapprocher d'Alphonse – : « Isabelle de Charrière ôte à ces personnages leur principale fonction sociale et gomme ainsi leur raison d'être au sein de la société. Elle fait en sorte que, pour une raison ou une autre, les personnages nobles abandonnent définitivement leur devoir ancestral, ce qui amène le lecteur-spectateur à tenter de les définir autrement. Il faut alors remettre en question leur finalité historique d'une façon qui prenne en compte les bouleversements de la société » (SAMSON 2005, 213).

est d'ailleurs conscient que le comportement du jeune homme n'est pas dicté par une quelconque lâcheté ou faiblesse morale, mais par une adhésion - peut-être encore plus déplorable à ses yeux - aux nouveaux idéaux humanistes des Lumières³⁸. En effet, le refus de la violence par Alphonse découle des principes philosophiques transmis par son précepteur - un prélat qui, préfigurant l'abbé de la Tour, protagoniste des romans ultérieurs de Charrière comme *Trois femmes* et *Honorine d'Userche*, représente une sorte de Vicaire savoyard rousseauiste, un esprit libre ou, plus exactement, un « être amphibie »³⁹ : contraint à l'exil pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé de janvier 1791, il se montre toutefois ouvert à une vision éclairée de la société et se fait le promoteur d'un pragmatisme politique équilibré⁴⁰. C'est à lui que le marquis adresse la lettre suivante :

[...] je voudrais que vous eussiez juré. Les êtres amphibies sont ce que j'aime le moins dans la création : votre cher Alphonse marche sur vos traces. Mon Dieu, qu'il sied bien à vingt-deux ans de disserter au lieu de se battre ! [...] mais il s'est embarrassé l'esprit de trop d'études et de raisonnements qui n'ont rien de commun avec la vocation et les devoirs d'un brave gentilhomme. Je crois, Monsieur l'Abbé, que vous y êtes pour quelque chose dans cette éducation que je n'ai jamais approuvée. Je vous ai surpris à réfuter avec lui des livres qu'il ne fallait pas réfuter, mais brûler, après les lui avoir ôtés des mains. Germaine n'a-t-elle pas été infectée aussi de cette maudite manie de raisonner sur tout⁴¹ !

Pour le marquis, ce sont donc les écrits de Voltaire et de Rousseau qui ont corrompu Alphonse et, par extension, Germaine elle-même, en leur insufflant notamment l'idée qu'une réconciliation entre les parties adverses est non seule-

38 Il est vrai que le marquis finira par infléchir sa position : « Certains évènements, certaines réflexions m'ont fort adouci l'esprit [...] relativement [...] à Alphonse » (CHARRIÈRE 1979-1984, t. 8, 471).

39 Expression également employée par Francoeur, personnage de *La Parfaite liberté*, pour désigner ceux qui refusent de se ranger entièrement d'un côté ou de l'autre du conflit révolutionnaire : « Je n'aime pas ces êtres amphibies », s'exclame-t-il (*ibid.*, t. 7, 374).

40 Une attitude qu'il transmet à Alphonse, qui exprime à son tour une forme de pragmatisme politique détaché des clivages idéologiques traditionnels : « N'importe de la République ou de la Monarchie, il faut accepter l'ordre et la paix, sous quelque dénomination qu'on les présente. Je suis comme l'Abbé, je voudrais un Roi pour ressort moteur de la République ; mais qu'on me trouve un autre ressort suffisamment actif, et je l'aime autant qu'un Roi » (*ibid.*, t. 8, 439-440).

41 *Ibid.*, 436-437.

ment possible, mais nécessaire – à condition, toutefois, qu'elle repose sur des principes de tolérance et d'égalité, conçus non comme de purs idéaux abstraits, mais comme des valeurs enracinées dans une humanité éveillée par la reconnaissance de la vulnérabilité d'autrui⁴². Pour Isabelle de Charrière, en effet, c'est uniquement par l'exercice et l'éducation de la compassion que le changement devient possible : d'abord sur un plan intérieur, puis, par ricochet, dans la sphère collective – comme le suggère aussi, sous une forme ironique, la comédie *La Parfaite Liberté ou les vous et les toi*, qui illustre comment le véritable changement ne procède pas de modifications extérieures, telles que l'usage imposé du tutoiement sous le régime révolutionnaire, mais bien d'une réforme intime, centrée sur la capacité de se mettre à la place d'autrui. Tel est, en définitive, l'un des principes fondamentaux des *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés* : à travers l'exemple de personnages guidés par le sentiment compatissant, le texte affirme la possibilité concrète d'une régénération morale des individus – en particulier des membres de l'aristocratie française, pour qui cette transformation est présentée comme une condition nécessaire à leur réintégration dans le corps social de la future France⁴³.

C'est précisément dans cette perspective que la transgression de l'interdiction paternelle par Germaine acquiert toute sa portée. Comme nous l'avons mentionné, sa décision d'écrire à Alphonse ne relève ni d'un simple acte de défi, ni d'un désaccord purement familial, mais constitue un geste investi d'une valeur symbolique plus vaste, qui oriente, dès les premières lignes du roman, à la fois son évolution morale et sa signification politique. Loin de se réduire à une impulsion passagère ou à une rébellion gratuite, la désobéissance de Germaine se présente comme un acte d'autodétermination, une prise de distance lucide et consciente vis-à-vis des valeurs de l'Ancien Régime incarnées par son père, et un engagement résolu envers les aspirations humanistes des Lumières déjà embrassées par Alphonse.

42 Plusieurs passages du roman expriment cette aspiration à une réconciliation entre les partis, fondée sur la reconnaissance et le respect d'une commune *humanité* – entendue à la fois comme appartenance à une nature partagée et comme capacité de compassion envers ses semblables.

43 Emblématique, à cet égard, est la figure du vicomte Des-Fossés, qui se régénère par le travail – thème que nous ne développerons pas ici – et dont la trajectoire peut être rapprochée de celle de Xavier, protagoniste de *L'Inconsolable*.

Or, comme le texte le suggère explicitement, cette rupture n'émane pas d'abord d'une réflexion théorique abstraite, mais d'un bouleversement affectif qui la rend inévitable : *l'ennui, le chagrin, l'indignation triomphent sur mon obéissance*. Germaine reviendra d'ailleurs plus loin sur cette déclaration, en en précisant le sens et les conditions de sa légitimité.

J'ai parlé d'indignation au commencement de ma lettre, c'est contre la Duchesse et d'autres encore que j'en ai : ce n'est pas assurément contre mon père, quoique sa conduite m'étonne et m'afflige beaucoup. [...] Ayez pitié de moi, mon cher Alphonse ; vous allez voir que je le mérите⁴⁴.

L'indignation de l'héroïne – fondée, on le voit encore une fois, sur le chagrin qui invoque la pitié, laquelle ouvre un espace de partage affectif où la souffrance, devenue commune, peut être canalisée vers une prise de position critique contre l'injustice – ne vise donc pas le Marquis, mais bien la Duchesse, à la tutelle de laquelle elle a été confiée, ainsi que, plus généralement, le cercle d'émigrés français qui fréquentent son salon londonien. Quels sont leurs torts ? Contrairement à Germaine et à Alphonse, ces aristocrates n'ont pas saisi la nécessité du changement social en cours et persistent dans des comportements iniques qui, selon le jugement sans équivoque du roman, figurent parmi les causes principales de la Révolution. Ils incarnent une décadence morale apparemment irréversible, qui permet au lecteur de percevoir l'ampleur des injustices inhérentes à l'ancien ordre dont ils sont l'expression. À leur égard, Charrière se montre particulièrement sévère, suggérant presque au lecteur la légitimité d'un désengagement moral propédeutique à leur progressive, inévitable marginalisation sociale. Il s'agit là d'une perspective déjà esquissé dans une lettre de février 1792 adressée à son amie et pupille Henriette L'Hardy, où l'écrivaine exprimait la difficulté d'éprouver de la pitié pour de nombreux aristocrates français émigrés à Neuchâtel – dont elle ne cessa pourtant jamais de soutenir les plus démunis⁴⁵ –, malgré la tragédie de leur situation :

Ces Français sont inconcevables. [...] Ils vont gâter leur cause partout où ils vont ; ils détruisent la pitié, ou la font tomber sur leur sottise. On voit que

44 *Ibid.*, 418 et 423.

45 Voir à ce propos GODET 1906, t. 2, chapitre XVII.

cette noblesse française n'est que vent, qu'elle n'est rien, qu'elle a passé, et que l'oubli a déjà commencé pour elle⁴⁶.

À travers l'image presque matérielle d'une pitié détruite sous le poids de l'indignité de son objet, ces mots révèlent une contradiction manifeste - ou, à tout le moins, une tension - dans l'esprit de la romancière : d'un côté, une prise de distance nette à l'égard du comportement des émigrés ; de l'autre, l'impossibilité morale d'ignorer le devoir d'assistance envers ceux qui se trouvent en détresse, surtout lorsqu'ils sont victimes d'injustices telles que l'exile. Ce devoir trouve d'ailleurs une expression réfléchie dans la comédie *L'Émigré*, où l'indignation de l'autrice, tout en visant encore les « inconcevables » aristocrates français, s'adresse également à certains membres de la bourgeoisie suisse qui refusent d'accueillir les réfugiés - soit par crainte de représailles de la République française naissante, soit parce qu'ils n'y voient aucun intérêt personnel. Par ce biais, l'autrice exprimait ce qui constituait à ses yeux le véritable sens de la neutralité suisse : l'accueil comme valeur universelle, qui dépasse les intérêts particuliers, voire ceux de la communauté nationale⁴⁷.

Ce conflit intérieur, cette lutte entre condamnation et compassion que Charrière semble avoir éprouvée elle-même envers les émigrés, trouve une illustration éloquente dans les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, notamment lorsque Lady Caroline Delmont, jeune aristocrate anglaise, écrit à Germaine :

L'humanité, la pitié m'attirèrent chez votre Duchesse ; je crus qu'une femme éloignée de son mari, de ses parents, de sa patrie, dont le rang et la fortune s'anéantissaient, était une femme fort à plaindre et qu'on ne pouvait trop l'accueillir dans le pays où elle cherchait un asile. La première visite que je lui fis me laissa toutes mes impressions ; mais sans vous et le plaisir que je pris à vous voir, la seconde aurait été la dernière. Ce n'est pas que je ne plaignisse encore la Duchesse ; mais le mépris se joignit à la pitié⁴⁸.

46 À Henriette L'Hardy, 2-4 février 1792, CHARRIÈRE 1979-1984, t. 3, lettre n° 799.

47 Cela explique que *L'Émigré* fut traduit en allemand sous le titre *Der Schweizer Sinn*. À cet égard, voir GODET 1906, t. 2, chapitre XVIII.

48 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 8, 442. La même dénonciation d'indignité morale apparaît dans les paroles rapportées par Alphonse, citant son précepteur : « N'est-il pas désolant, a dit l'Abbé, [...] de voir ces malheureux Français se compromettre dans l'esprit des étrangers par leur frivilité, leurs indiscrétions, leur méchant commérage ! On va les croire incorrigibles ; et qui est-ce qui pleurera sur des gens à qui l'infortune ne donne pas un instant de circonspection, sur cette noblesse qui exigeant qu'on la respecte, se montre sans dignité,

Les comportements et attitudes qui suscitent le mépris et l'indignation de Lady Caroline et de Germaine à l'encontre de nombreux membres de leur rang sont multiples : culte de la grandeur, arrogance de caste, chauvinisme, avidité, frivo-lité, attachement aux apparences, vice, étroitesse d'esprit, préjugés, envie, obsti-nation à refuser de comprendre les raisons de 1789, nostalgie stérile d'un monde désormais voué à disparaître et, surtout, incapacité à percevoir que, pour eux, la véritable tragédie en cours n'est pas tant la perte des priviléges que la sépa-ration douloureuse d'avec ses proches. Mais tous ces aberrations procèdent, en dernière instance, d'une insensibilité fondamentale à la souffrance d'autrui. Charrière le souligne à plusieurs reprises, allant même jusqu'à suggérer que cette carence structurelle de pitié – et, avec elle, celle des vertus sociales qui en dépendent –, contre laquelle s'élève l'indignation de Germaine, a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la Révolution.

Me voici arrivée, mon cher Alphonse, à l'un de mes plus grands griefs ; n'est-il pas affreux qu'on se permette une chère de vrais gourmands, quand on voit de pauvres gens, nos compatriotes, nos compagnons d'infortune, chas-sés par les mêmes fléaux, recourant au même Dieu, au même culte ; quand on voit, dis-je, ces pauvres gens mendier, souffrir, mourir presque de faim ? [...] Heureusement pour l'honneur de la nation, cette dépravation n'est pas générale ; je sais qu'il est ici de mes compatriotes qui partagent ce qu'ils ont avec les indigents ; et croyez, cher Alphonse, que malgré la surveillance de la Duchesse, Germaine trouve le moyen de ne pas mettre tout ce qu'on lui donne en colifichets. Victoire et moi nous connaissons les pauvres émigrés, et ils sont aussi bien reçus à l'hôtel le matin avant qu'il fasse jour chez la Du-chesse, que les autres le sont le reste de la journée. Et voilà comme on était en France, il y avait de bien bonnes gens. S'il n'y avait eu que des Germaines et des Alphonses, j'ose croire qu'on n'eût pas fait de révolution⁴⁹.

De telles affirmations mettent en lumière l'hypocrisie et l'indifférence de nom-breux aristocrates exilés qui, malgré leur nouvelle condition de réfugiés, contin-uent à vivre dans le luxe et l'égoïsme, ignorant les souffrances de leurs propres compatriotes moins fortunés. Leur comportement reproduit ainsi l'attitude do-minante avant la Révolution, lorsque la noblesse détournait le regard de la mi-

sans générosité, sans rien de ce qui pourrait la rendre respectable ! Entre eux les individus se déchirent, se vilipendent, et puis ils prétendent qu'en masse ils doivent être honorés. Qu'est-ce donc que cette dignité d'un corps qui ne se compose pas de la dignité de ses membres ? » (*ibid.*, 435).

49 *Ibid.*, 424.

sère du peuple français⁵⁰. Dans cette perspective, la dénonciation morale des émigrés acquiert, dans le roman, une dimension éminemment politique, en ce qu'elle montre que leur insensibilité, leur défaut d'humanité et de fraternité ont non seulement exacerbé le mécontentement populaire, mais aussi contribué à l'éclatement même de la Révolution.

D'autre part, l'indignation face à l'absence de compassion, fermement dirigée contre les nobles, s'étend de manière symétrique à l'autre camp du conflit révolutionnaire. Si, d'un côté, le comportement indigne des aristocrates français est accusé de servir la cause de leurs adversaires – « Si les Anglais ont ignoré ce que nous étions en France avant la révolution », affirme Germaine, « ils le savent aujourd'hui ; et voilà encore une manière de justifier nos ennemis, dont ceux-ci peuvent nous remercier »⁵¹ –, de l'autre, le raisonnement inverse s'applique également. Germaine elle-même observe : « Sans les enragés démocrates qui servent notre cause, comme nous servons la leur, je ne pense pas qu'aucun étranger voulût se battre pour nous »⁵².

L'indignation se tourne ainsi contre la férocité des forces révolutionnaires et, en creux, se dessine l'idée que le fanatisme des démocrates non seulement alimente la violence, en provoquant l'intervention des armées étrangères en faveur des émigrés, mais compromet également l'efficacité même de la Révolution, en trahissant ses principes fondateurs – à commencer par celui de la lutte contre le despotisme. Bien sûr, cette lutte devrait s'appuyer sur un attachement réfléchi à la liberté, mais peut-être plus encore sur un rejet spontané de toute forme d'inhumanité. Dans un moment d'indignation ardente, Alphonse s'écrie :

Ô peuple Français ! trop longtemps opprimé, ne rougis-tu pas de surpasser tes oppresseurs en féroce despotisme ? de justifier tous les jours les tyrans

50 L'indignation exprimée par Germaine constitue ainsi une dénonciation de la dégénérescence morale de la noblesse française, mais aussi un appel à la compassion et à l'humanité – éléments que Charrière juge essentiels à une réforme intérieure susceptible d'ouvrir la voie à un véritable renouveau social. En ce sens, Germaine, Alphonse et d'autres personnages tels que le vicomte de Fossés incarnent la vision d'une noblesse régénérée, capable de repenser sa place dans la société à la lumière des bouleversements historiques et politiques en cours, et de dépasser l'arrogance et l'insensibilité caractéristiques de l'Ancien Régime au profit d'un engagement concret en faveur d'une plus grande justice sociale.

51 *Ibid.*

52 *Ibid.*, 423.

que ta rage punit ? Tes jeux, tes chansons, tes supplices sont plus barbares mille fois que n'était leur barbare insouciance : ils te laissaient souffrir et se livraient à leurs voluptés ; mais tu les fais souffrir et tu leur insultes, et c'est en leurs souffrances que tu mets ta volupté⁵³.

A travers cette invective, animée par une vive indignation, Alphonse accuse les révolutionnaires d'avoir trahi les valeurs fondamentales de la Révolution, telles que la liberté et la fraternité, en les étouffant sous une insensibilité plus grande encore que celle de leurs anciens oppresseurs, parce qu'alimentée par une jouissance sinistre débouchant sur la cruauté. Il suggère ainsi, de manière implicite, que la construction d'une société véritablement juste – objectif ultime, en principe, de l'élan révolutionnaire du peuple français – suppose avant tout la reconnaissance et le respect inconditionnels de la souffrance humaine.

À cette dénonciation s'ajoute la voix de Laurent de Fontbrune – un bourgeois engagé dans les rangs des jacobins, mais néanmoins ami de longue date d'Alphonse –, qui, tout en servant la Révolution, en déplore les excès. Ayant été témoin des massacres perpétrés par les patriotards, Laurent observe avec un malaise croissant l'usage indiscriminé de la violence et la trahison des idéaux originels :

Il y a dans ma tête un chaos qu'en vain j'essaye de débrouiller. Je ne sais quoi me choque dans l'ordre de choses qu'on projette. On parle d'égalité, comme si nous étions au premier âge du monde, et l'on multiplie les lois répressives [...]. On semble vouloir se rapprocher de la nature ; on en appelle sans cesse à la nature, et on affaiblit tous les liens naturels. [...] Quiconque n'est pas féroce, passe pour un traître. Je voudrais vaincre avec éclat et de manière à pouvoir à l'avenir me dispenser de combattre, ou être tué, ou être pris. La guerre que je fais, m'est désormais insupportable⁵⁴.

L'indignation de Laurent se concentre en particulier sur la justification de la violence comme instrument politique. Il condamne fermement la logique du sacrifice utilitariste, qui légitime l'immolation de quelques-uns au nom du pré-tendu bien-être du plus grand nombre. D'abord, il en identifie clairement la mécanique, révélant sa tendance à s'étendre indéfiniment :

53 *Ibid.*, 439.

54 *Ibid.*, 461-462.

Longtemps j'ai écouté sans les contredire, des gens qui s'excusaient ou se consolaient des maux que la révolution faisait souffrir aux nobles et aux prêtres, en disant ce n'est tout au plus qu'un demi million de Français sacrifiés à 25 millions de Français : depuis, en voyant les maux s'étendre à toutes les classes et le nombre des malheureux augmenter chaque jour, on a dit : La génération actuelle est sacrifiée aux races futures, et un étranger prévoyant notre destruction, a dit dernièrement : la France se sacrifie aux habitants du reste de l'univers⁵⁵.

Ensuite, par une image particulièrement frappante, imprégnée de l'esprit philosophique des Lumières, il assimile ces sacrifices humains solennellement offerts à la Révolution aux rites sanglants des religions antiques, mettant en question la légitimité morale de telles justifications :

Pour cette fois, l'holocauste m'a paru trop considérable ; et revenant sur mes pas, j'ai mis en doute, si tout sacrifice humain n'était pas plus digne des prêtres de Moloch que des pères d'un peuple, des législateurs d'une nation⁵⁶.

Il est significatif de noter que l'indignation de Laurent repose sur la conviction selon laquelle la souffrance humaine ne saurait jamais être réduite à une donnée arithmétique, ni intégrée dans un calcul des pertes et des profits. La raison en est simple : « Les hommes », affirme-t-il, « ne souffrent point en masse, mais individuellement »⁵⁷. À ses yeux, la souffrance ne se cumule ni se divise ; irréductiblement singulière, elle se répète tout entière en chaque individu, sans pouvoir être compensée par le fait que d'autres en seraient épargnés. Il en découle, selon lui, qu'aucun droit, aucun devoir ne saurait justifier le sacrifice d'un seul être humain au nom d'une quelconque finalité collective :

Cent souffrent comme un ; un ne souffre pas comme cent. Je serai, à la vérité, plus incommodé des gémissements de cent malheureux que des gémissements d'un seul, et je pourrai bien faire un malheureux pour me débarrasser de cent malheureux ; mais il ne me paraît pas que j'en aie l'obligation envers les cent qui souffrent, ni le droit envers celui que je condamne à souffrir⁵⁸.

55 *Ibid.*, 469.

56 *Ibid.*

57 *Ibid.*, 470.

58 *Ibid.*

De telles réflexions – qui confortent l'idée que Charrière inscrit les idéaux des Lumières et de la Révolution dans l'expérience sensible de la souffrance individuelle, plutôt que dans des abstractions purement spéculatives – trouvent leur origine dans le dialogue critique qu'elle mène avec son jeune ami Benjamin Constant. Une lettre que ce dernier lui adresse en 1791 montre qu'ils remettaient tous deux en question les fondements du raisonnement utilitariste justifiant la violence politique. Constant écrit :

Le révolutionnaire a pu se dire en détruisant les avantages qui étaient propres au clergé et à la noblesse : [...] Cent hommes souffrent : un seul souffrira. Donc j'ôte au genre humain quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ses souffrances. [...] Je ne vois, ainsi que vous, nulle force dans [cet argument] et suis parfaitement de votre avis à cet égard⁵⁹.

Charrière reprend et retravaille ces idées dans son roman de 1793, faisant de l'indignation le vecteur même de la dénonciation lucide de l'inhumanité inhérente à la logique du sacrifice révolutionnaire. Laurent affirme ainsi :

Considérant d'abord ceux qu'on veut soustraire à leurs souffrances, je ne vois, quel que soit leur nombre, qu'une souffrance individuelle ; et ma pitié se répétant autant de fois qu'il y a de souffrants, n'augmente cependant pas ; car il n'y a nulle part une intensité de mal plus grande que si un seul homme était malheureux⁶⁰.

On comprend alors que, pour Charrière, la souffrance individuelle constitue une limite morale infranchissable, que nul idéal politique, aussi noble soit-il, ne saurait légitimement transgresser. La pitié, en tant que sentiment qui ne souffre aucun degré et dont l'intensité échappe à toute relativisation, confère à toute douleur humaine une valeur absolue, empêchant sa réduction à instrument d'un projet collectif. Dans cette perspective, la dénonciation charrièrienne de la logique du sacrifice révolutionnaire ne se présente pas seulement comme une critique circonstancielle des excès de la Terreur, mais revêt une portée bien plus large. Elle remet en question toute forme de justification de la violence fondée

59 CHARRIÈRE 1988, 172.

60 CHARRIÈRE 1979-1984, t. 8, 469.

sur un principe de compensation générale. Ainsi, à travers la voix de Laurent/Benjamin, Charrière dévoile l'ambiguïté morale de toute vision politique qui, au nom du bien commun, tend à sacrifier la vulnérabilité, les besoins concrets et les droits fondamentaux de l'individu⁶¹. Mais la valeur que Charrière accorde à la souffrance individuelle et au partage compatissant qu'elle suscite semble excéder les frontières de la communauté humaine pour s'étendre aux autres êtres sensibles. Un épisode rapporté par Germaine en offre un témoignage éloquent : un « démocrate » et une femme « bizarre et contredisante » débattent des notions de justice et d'égalité :

Un démocrate dînait ces jours passés chez une femme bizarre et contredisante. Il soutenait ses principes, et elle défendait la cause de l'aristocratie dont pourtant elle ne se soucie point du tout. Quoi, Madame ! vous approuvez qu'il y ait des supérieurs et des inférieurs, et selon vous il est permis au fort d'opprimer le faible ! J'ignore, Monsieur, dit-elle, ce qui est permis ou défendu ; je ne sais pas, par exemple, s'il m'était permis de faire tuer le poulet dont j'ai l'honneur de vous servir, et si je n'ai pas grand tort de mettre un de mes chevaux à la charrette, tandis que l'autre ne traîne qu'un léger cabriolet. Mais, Madame, quelle comparaison y a-t-il entre l'homme et la brute, entre une créature raisonnable et un vil animal ? Monsieur, ce n'est pas, ce me semble, en qualité de créature raisonnable, mais de créature sensible que tout être vivant demande à être bien traité⁶².

Dans cette réplique, la femme – projection littéraire transparente, à notre sens, de Madame de Charrière⁶³ – souligne la primauté absolue de la sensibilité, et, de

61 Cette réflexion, nourrie par le dialogue intellectuel entre Charrière et Benjamin Constant, semble anticiper certaines idées que ce dernier développera dans sa célèbre distinction entre la liberté des Anciens et celle des Modernes. L'attention portée à la protection de l'individu face aux dérives du pouvoir collectif n'esquisse-t-elle pas déjà, de façon latente, la conviction selon laquelle la liberté moderne repose sur la reconnaissance et la préservation des droits individuels ? Malgré les nombreux malentendus et préjugés en ce sens, cette conviction est en réalité pleinement partagée par Rousseau lui-même.

62 *Ibid.*, 461

63 Cette identification peut être étayée par le portrait esquissé par Benjamin Constant dans l'incipit d'*Adolphe*, où le narrateur évoque l'influence décisive d'une femme plus âgée – première à avoir formé ses idées –, source pour lui d'une « insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques », qui le pousse à réagir instinctivement à leur énonciation : « non que j'eusse adopté des opinions opposées, mais parce que j'étais impatienté d'une conviction si ferme et si lourde » (CONSTANT 1890, 14-15). Ce portrait rappelle la figure de la femme « bizarre et contredisante » évoquée par Charrière, qui semble bien constituer une transfiguration littéraire de l'autrice elle-même – laquelle fut, pour Constant, un repère à la fois intellectuel et affectif.

façon implicite, celle de la compassion, entendue comme la capacité de s'identifier à la souffrance d'autrui et d'en être affecté. En assimilant le traitement infligé aux humains à celui réservé aux animaux, la scène introduit une question appelée à prendre une importance croissante dans les débats de la fin du dix-huitième siècle : celle des droits des êtres sensibles non doués de *logos*⁶⁴. Elle manifeste par ailleurs l'essence du sentimentalisme, ce courant philosophique et littéraire dont Rousseau fut l'un des plus illustres représentants, qui valorise la primauté de la sphère sensible sur l'exercice abstrait de la raison⁶⁵. Mais surtout, cette anecdote révèle combien, pour Charrière, la critique de la hiérarchie sociale propre à l'Ancien Régime et l'adhésion aux idéaux révolutionnaires de justice et d'égalité doivent s'enraciner dans la sensibilité et la compassion, conçues à la fois comme les fondements des rapports moraux et la limite incontournable de toute réforme politique.

Dans les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, comme dans les autres œuvres révolutionnaires brièvement évoquées, la reconnaissance et le respect de la sensibilité d'autrui constituent des critères fondamentaux du jugement moral porté sur les personnages des deux camps du conflit révolutionnaire. D'un côté, la critique adressée à la noblesse, structurée autour d'un usage raisonné et stratégique de l'indignation, révèle que l'injustice sociale trouve son origine dans une défaillance affective : l'incapacité à éprouver de la compassion en s'identifiant à la souffrance de l'autre. Or, comme le montrent précisément les figures de Germaine et d'Alphonse, cette capacité n'est ni purement innée ni inaccessible : elle peut – et doit – être éveillée, éduquée, cultivée. Dès lors, la dénonciation de l'insensibilité morale de l'aristocratie française ne se réduit pas à une simple condamnation ; elle devient l'expression d'une instance de

64 Voir SERNA 2012.

65 C'est, par exemple, sur la sensibilité que Rousseau paraît fonder l'obligation morale de ne pas nuire à autrui – un autrui qui tend à inclure également les animaux non parlants : « Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre » (ROUSSEAU 1964, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 126). La question de l'obligation morale chez Rousseau demeure toutefois complexe ; pour un approfondissement, on se reporterà à BERNARDI 2006, notamment au chapitre VI.

régénération intérieure, d'un appel à restaurer la compassion comme condition d'un véritable renouveau social – pour l'aristocratie française, mais aussi pour l'Europe tout entière.

De l'autre côté, la dénonciation indignée de la barbarie révolutionnaire affirme, avec une vigueur égale, que la justice ne saurait être poursuivie au détriment de la compassion. Érigée en principe régulateur, celle-ci doit primer sur toute rationalité idéologique, afin que l'action politique demeure fidèle à son idéal émancipateur. C'est à cette condition – et à cette condition seulement – que la Révolution peut échapper à sa propre perversion, en refusant de reproduire les logiques d'insouciance, de marginalisation et de violence qu'elle prétend abolir. Dans un contexte marqué par l'extrémisme progressif de la Terreur, l'équilibre de cette posture confère, nous semble-t-il, aux pages de Charrière une puissance critique d'une rare acuité, accompagnée d'une audace tout aussi remarquable.

Se confirment ainsi les deux hypothèses avancées en introduction : la première, selon laquelle la pitié et l'indignation apparaissent, dans les œuvres révolutionnaires de Charrière, comme deux affections moralement articulées, l'indignation prolongeant la pitié en se mobilisant face à son absence et aux injustices qui en résultent ; la seconde, relative à l'inscription même de cette articulation dans la chair de l'écriture, entendue non comme une simple représentation des sentiments en jeu, mais comme un effort pour les susciter chez le lecteur et les orienter vers une prise de position morale.

FRANCESCO BOCCOLARI
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO*

* francesco.boccolari@unito.it; Università degli Studi di Torino, Dipartimento di Filosofia e Scienze dell'Educazione, Via Sant'Ottavio 20, 10124 Torino TO, Italia. ORCID: <https://orcid.org/0009-0007-7198-339X>.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARDI 2006 = BRUNO BERNARDI, *Le Principe d'obligation. Une aporie de la modernité politique*, Paris, Vrin, 2006.

BOCCOLARI 2023 = FRANCESCO BOCCOLARI, « Da Kant a Rousseau. Dovere e compassione nel romanzo *Tre donne* di Isabelle de Charrière », *Intersezioni. Rivista di storia delle idee* 3 (2023), 351-372.

CHARRIÈRE 1979-1984 = ISABELLE DE CHARRIÈRE, *Œuvres complètes*, éds. JEAN-DANIEL CANDAUX ET AL., Amsterdam, Van Oorschot, 1979-1984.

CHARRIÈRE 1988 = ISABELLE DE CHARRIÈRE, *Une aristocrate révolutionnaire. Écrits 1788-1794*, éd. ISABELLE VISSIÈRE, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 1988.

CHARRIÈRE 2019- = ISABELLE DE CHARRIÈRE, *La Correspondance d'Isabelle de Charrière/De briefwisseling van Belle van Zuylen*, éds. SUZAN VAN DIJK, MADELEINE VAN STRIEN-CHARDONNEAU, Amsterdam, Huygens Instituut, 2019-. URL : <https://charriere.huygens.knaw.nl/edition> (consulté le 12 août 2025).

CONSTANT 1890 = BENJAMIN CONSTANT, *Adolphe*, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 1890.

COSSEY 2012 = VALÉRIE COSSEY, *Isabelle de Charrière : écrire pour vivre autrement*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.

COSSEY ET AL. 2012 = VALÉRIE COSSEY ET AL., « Jean-Jacques Rousseau et Isabelle de Charrière : regards croisés », *Cahiers Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen Papers* 7 (2012), 3-12.

DELON 1994 = MICHEL DELON, « Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés ou l'éloge de l'amphibie », dans DORIS JAKUBEC, JEAN-DANIEL CANDAUX (éds.), *Une Européenne : Isabelle de Charrière en son siècle*, 197-207, Hauterive-Neuchâtel, G. Attinger, 1994.

GODET 1906 = PHILIPPE GODET, *Madame de Charrière et ses amis (1740-1805). D'après de nombreux documents inédits. Avec portraits, vues, autographes, etc.*, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1906.

HUNT 2007 = LYNN HUNT, *Inventing Human Rights. A History*, New York-London, W.W. Norton and Company, 2007.

KOMPANIETZ 2021 = PAUL KOMPANIETZ, *Les Romans de la Terreur. L'invention d'un imaginaire* (1793-1874), Paris, Classiques Garnier, 2021.

MENDES BAIAO 2014 = HELDER MENDES BAIAO, « La part précieuse de la beauté du monde : l'économie d'Isabelle de Charrière », *Cahiers Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen Papers* 9 (2014), 54-71.

MENIN 2025 = MARCO MENIN, « Pitié, indignation et cognition morale chez Rousseau », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* 58 (2025), à paraître.

PACINI 2005 = GIULIA PACINI, « How to Be Sociable: Charrière's Dialogue with Rousseau in *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés* », *Eighteenth-Century Fiction* 17(2) (2005), 253-268.

PASCHE 2012 = VIRGINIE PASCHE, « Théorie et enjeux moraux de la fiction chez Rousseau et Isabelle de Charrière », *Cahiers Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen Papers* 7 (2012), 55-70.

PERAZZOLO 2010 = PAOLA PERAZZOLO, « On ne pense que politique, je pense quelques fois politique aussi mais de manière à ne plaire à personne » : *Henriette et Richard* (1792) d'Isabelle de Charrière », dans ISABELLE DURAND-LE GUERN, IONA GALLERON (éds.), *Roman et politique. Que peut la littérature ?*, n.p., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010. URL : <https://books.openedition.org/pur/39233> (consulté le 19 août 2025).

RICCIOLI 1967 = GIOVANNI RICCIOLI, *L'Esprit di Madame de Charrière*, Bari, Adriatica, 1967.

ROUSSEAU 1964 = JEAN-JACQUES ROUSSEAU, *Œuvres complètes III : Du contrat social – Écrits politiques*, éds. BERNARD GAGNEBIN, MARCEL RAYMOND, Paris, Gallimard, 1964 (Bibliothèque de la Pléiade, 169).

ROUSSEAU 1969 = JEAN-JACQUES ROUSSEAU, *Œuvres complètes IV : Émile – Éducation – Morale – Botanique*, éds. BERNARD GAGNEBIN, MARCEL RAYMOND, Paris, Gallimard, 1969 (Bibliothèque de la Pléiade, 208).

SAMSON 2005 = GUILLEMETTE SAMSON, *La Présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière*, Paris, Honoré Champion, 2005.

SERNA 2012 = PIERRE SERNA, « The Rights of Man and the Rights of Animality at the End of the Eighteenth Century », dans JOAN B. LANDES, PAULA YOUNG LEE,

PAUL YOUNGQUIST (éds.), *Gorgeous Beasts : Animal Bodies in Historical Perspective*, 89-104, University Park, Pennsylvania State University Press, 2012.

TROUSSON 1994 = RAYMOND TROUSSON, *Isabelle de Charrière. Un destin de femme au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1994.

TROUSSON 1995 = RAYMOND TROUSSON, *Défenseurs et adversaires de J.-J. Rousseau. D'Isabelle de Charrière à Charles Maurras*, Paris, Champion, 1995.